



La Gazette

Printemps



Année 2011 - n°422 - 22 avril - Mairie de Xertigny



Sommaire

Edito.....	1
La course dans le parc	1
Insolites dîners aux chandelles.....	1
Conseil Municipal du 31 mars 2011.....	2-3
Classe de mer à Douarnez.....	3
Portes grandes ouvertes.....	3
Prévention routière à l'école primaire.....	3
M. Hiver au bûcher.....	4
Conjoints Survivants.....	4
Lecture et musique en toute intimité.....	4

Prochaine parution
Vendredi 6 mai 2011



Directrice de la Publication :
Véronique MARCOT

Rédaction et Maquette :
Anne HAXAIRE

La Gazette
Hôtel de Ville
1, le Château
BP 25 - 88220 XERTIGNY
Tél. 03 29 30 10 34
Fax. 03 29 36 08 51
gazette@mairie-xertigny.fr
www.mairie-xertigny.fr

Impression :
Visud Création - Épinal
Dépôt légal
N° 463L1001/2001

Des VTT au Château

La course dans le parc

Dimanche 10 avril s'est déroulée dans le Parc du Château une course inter-régionale de VTT, la Coupe de Lorraine 2011. Les parcours avaient été établis avec soin par la Vôge VTT, organisateur de cette édition, et pré-

était présent et les concurrents se sont donnés à fond, tout particulièrement les Benjamin(e)s de la Vôge VTT, qui ont obtenu de très bons résultats. Habituellement, la Coupe se disputait à Raon-Bois, mais des coupes d'arbres ont obligé la Vôge VTT à trouver rapidement un autre site, ce qui n'a pas perturbé l'organisation de la course pour autant. Ce qui est sûr, c'est que tous (concurrents, accompagnateurs et organisateurs) ont vivement apprécié le Bois Beaudouin, ses parcours (qui, aux dires de certains, pourraient prétendre à accueillir une épreuve nationale) et le cadre en lui-même.



sentaient certaines difficultés techniques intéressantes. Quelques bonnes « gamelles » n'ont pas refroidi les jeunes, qui remontaient sitôt en selle pour terminer les boucles. Le soleil



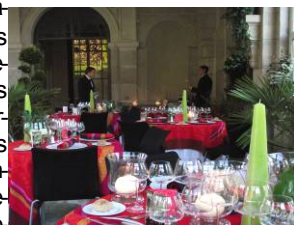
Patrimoine et gastronomie

Insolites dîners aux chandelles

La 2^e édition des « Dîners Insolites du Patrimoine » vient tout juste de commencer. Après Rambervillers et ses grés flammés, c'était au tour du Château des Brasseurs d'accueillir, le temps de deux soirées, vendredi 8 et samedi 9 avril, 120 personnes, impatientes de dîner aux chandelles et en musique dans un cadre prestigieux et paré pour l'occasion de magnifiques atours éphémères : des bougies partout, des fleurs et plantes délicatement disposées, des nappes rutilantes et de la vaisselle soigneusement choisie. Pour mettre tout le monde en appétit, les convives ont participé à une visite commentée des lieux, avec les rappels historiques et anecdotes, animée par Stéphanie RAUSCENT, Direc-



trice du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, organisateur de l'ensemble des dîners. De nombreux acteurs ont participé à la mise en place de ces 2 soirées. Le personnel communal, les élus, le personnel du Pays, des bénévoles, les élèves et leurs professeurs de Gérardmer et Cortréville ont tous contribué à l'excellence des dîners. Clair ARTHUR, imagier à l'Imagerie d'Epinal a créé spécialement pour les dîners une image, que chacun pouvait acquérir pour garder un souvenir de la soirée. Vous pouvez imaginer l'ambiance de ces soirées en surfant sur <http://www.coteloisirs.com/>



Edito

Nous avons fait l'acquisition l'an passé d'environ 3000m² couverts appartenant à la Sté Romary, situés dans les anciens bâtiments Lamboley, rue Georges Colnot, ainsi que la maison familiale Lamboley, qui nous permet de disposer du terrain adjacent avec la sortie Rue du Tillot et du forage de l'ex-entreprise. L'objectif premier de cet achat est de réhabiliter ces bâtiments industriels pour en faire les bâtiments techniques communaux, centralisant ainsi tout le personnel, matériaux, véhicules et accessoires en un même endroit. Le deuxième objectif était de ne pas laisser perdre en l'état, en plein centre de la commune des bâtiments qui risquaient de devenir rapidement une friche industrielle. Nous avons dans un premier temps, abandonné la location du local Bragard, décidé de faire déménager rapidement le personnel, qui logeait jusqu'alors dans le sous-sol du château, afin que les employés s'imprègnent rapidement de cette grande surface, et que les plans proposés d'aménagement cadrent au mieux à leurs besoins. Sur les 3000 m², 500 m² rendus indépendants, dans l'attente d'un usage non encore identifié, par la commune ou une activité économique, resteront en l'état. Le forage situé sur le terrain à l'arrière sera remis en route et nous permettra ainsi de réaliser de sérieuses économies d'eau à l'occasion des arrosages d'été. Une partie des bâtiments annexes non utilisables (local composé de cuves, laboratoire, caveau...) accolés à la maison seront démolis, mesure permettant de rendre l'habitation totalement indépendante pour la proposer à la vente. Dans ce but, un nouvel accès sera créé Rue Georges Colnot, permettant aussi de desservir la partie du bâtiment non encore affecté. Comme vous pouvez le constater, ce projet est ambitieux mais nous sommes persuadés qu'il est indispensable pour une meilleure vision et gestion de l'ensemble des services proposés à la population, ainsi que pour la qualité de travail de notre personnel communal. Nous pourrions alors également décider du devenir des deux locaux anciennement utilisés par notre personnel (et aux pompiers il y a bien longtemps), au centre et à Amerey. Par ailleurs, nous sommes ravis de constater que M. JEANMICHEL a trouvé acquéreur de ses locaux situés en mitoyenneté de nos futurs bâtiments techniques, et d'y voir une nouvelle entreprise s'y installer. Bienvenue à la société Oxygen.

Bien à vous, Véronique Marcot, Maire de Xertigny.

Agenda



✓ **Samedi 30 avril**, salle polyvalente, concert de Musique la Vôge, entrée libre à partir de 20h30.

✓ **Samedi 7 mai**, parc du Château, marché aux fleurs par les employés communaux.

✓ **Dimanche 8 mai**, salle des fêtes, commémorations de l'Armistice du 8 mai.

PHARMACIES DE GARDE



◇ Pharmacie Rogowitz **RASEY**

Appeler obligatoirement avant : 03 29 30 72 97

27, 30 avril, 1er et 3 mai

◇ Pharmacie Courtier

FONTENOY-le-CHÂTEAU

Appeler obligatoirement avant : 03 29 36 27 58

Pas de garde.

◇ Pharmacie Degot **BAINS-les BAINS**

5 et 6 mai

◇ Pharmacie Genay **URIMENIL**

23, 24, 25, 28 et 29 avril

◇ Pharmacie Omärini **HADOL**

26 avril et 2 mai

◇ Pharmacie des Coquelicots **XERTIGNY**

22 avril et 4 mai

MAISON DE SANTE

1 Place de la Brasserie - 03 29 30 10 48

Secrétariat : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h



Podologue - M. HESTIN
le jeudi



Dentiste - Dr ROBERT

consulte du lundi au vendredi



Kinésithérapeute - M. NAJEAN

tous les jours sauf lundi



Généralistes - Dr BIHR

(tous les jours sauf vendredi)

Dr PERRIN

(tous les jours sauf mercredi et samedi).

Infirmières - 06 21 39 92 24

Mmes JACQU EMIN - LEMIGNON -

NOEL Présentes de 8h à 9h ou joignables sur leur portable

06 21 39 92 24.



Gardes médicales - 08 20 33 20 20

du lundi au vendredi de 20h à 8h

du samedi 12h au lundi 8h

Sage-femme

Anélène CERVONI

De lundi midi à vendredi soir.

12, les Granges Richard

Tél. 03 29 65 30 34

Por. 06 11 76 12 43

Généraliste

Dr CORTI

03 29 30 10 50

54, rue des Enseignes.

Du lundi à

samedi matin.

Remplacé

le jeudi.



Vétérinaire

Axelle PEIFFER 03 29 30 10 24

50 rue Marius Becker 88 220 XERTIGNY

Consultations sur RDV

du lundi au samedi.

Pour les urgences 24h/24.

Compte-rendu (consultable en mairie dans sa globalité)

Conseil Municipal du 3 mars 2011

DELIBERATIONS

Vote à l'unanimité des Comptes Administratifs 2010-Budgets Eau, Forêt et Maison du Tourisme

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. André LAPOIRIE, Mme le Maire se retirant de la salle du Conseil lors du vote, a procédé au vote des résultats de plusieurs budgets 2010.

Budget Eau :

Exploitation 220 452,74€

Investissement 107 188,17€

Soit un solde de 113 264,57€

Budget Forêt :

Fonctionnement 232 980,90€

Investissement 12 472,23€

Soit un solde de 220 508,67€

Budget Maison du Tourisme : Fonctionnement 8 734,60€

Affectation des Résultats Budgets Eau, Forêt et Maison du Tourisme

Tenant compte des différents résultats issus des comptes administratifs et du solde des restes à réaliser (à recevoir ou à couvrir) les résultats ont été affectés dans les différentes sections concernées

Vote des comptes de gestion 2010 - Budgets Eau, Forêt et Maison du Tourisme

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, sur l'exécution des budgets eau, forêt et maison du tourisme de l'exercice 2010, déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2010 par le Receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Budgets Eau, Forêt, Zone artisanale et Maison du Tourisme 2011

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents projets présentés par Mme le Maire et à l'unanimité, adopte les budgets Eau, Forêt et Maison du Tourisme de l'exercice 2011. **Budget Eau :** 209 970€ en dépenses et recettes d'exploitation et 792 920€ en dépenses et recettes d'investissement. **Budget Forêt :** 312 000€ en dépenses et recettes de fonctionnement et 396 243€ en dépenses et recettes d'investissement.

Budget Maison du Tourisme : 18 784€ en dépenses et recettes de fonctionnement.

Personnel communal - Ouvertures et fermetures de postes

Mme le Maire propose d'ouvrir un poste de rédacteur et un poste d'Adjoint Technique 1^{ère} classe suite à la nomination sur liste aptitude par la CAP de deux agents ayant réussi l'examen correspondant, et un poste de Garde-Champêtre chef principal d'un agent remplissant les conditions pour y accéder. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide en conséquence la modification du tableau des emplois de la commune.

Personnel communal - Chargé de mission technique

Mme le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'embaucher un contractuel afin d'assurer des missions d'ingénierie et de conduite d'opérations pour la commune. Vu la multiplicité de projets et leur technicité croissante, il est souvent indispensable de recourir à un maître d'œuvre. Il serait plus facile de faire des économies sur ce poste et des travaux en régie, mais afin de ne pas engager la commune sur du long terme, il est proposé d'embaucher un contractuel pour une durée de 3 ans maximum, renouvelable une fois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi comme décrit par Mme le Maire.

Intercommunalité - Projet éolien

Mme le Maire présente l'opportunité de développer un projet éolien sur le territoire de la Commune, et plus généralement sur le territoire de la Communauté de Communes. Elle projette un diaporama présentant le projet sur la commune expliquant notamment les avantages et inconvénients d'un parc éolien. Le Conseil Municipal, avec une voix contre et trois abstentions, accepte que la Communauté de Communes vers les Rives de la Moselle dépose un dossier de zone de développement éolien (ZDE) sur une partie du territoire de la Commune de Xertigny susceptible de répondre aux critères précisés par la loi.

Maison du Tourisme - Tarifs des visites et des expositions

Mme le Maire explique aux

membres du Conseil municipal que depuis 3 ans, les visites du Château se sont multipliées, étoffées et professionnalisées, y compris en dehors de la saison d'ouverture de la Maison du Tourisme. Il semble logique de demander une participation financière pour ces visites. Durant la saison touristique, les salles d'exposition de la Maison de Tourisme sont mises à disposition gratuitement pour tous, alors que des frais fixes existent. Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 1,50 € par personne les visites guidées du Château des Brasseurs, la gratuité est instituée pour les enfants de 12 ans et moins et fixe à 10 € par semaine la location des salles d'exposition par les loueurs extérieurs à la commune.

Autre - Vente de petit mobilier

La commune dispose de divers anciens mobiliers des écoles dont elle n'a plus l'utilité. Mme le Maire propose de les mettre en vente. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de céder des chaises et tables d'école.

Forêt-Concession de captage

Mme le Maire expose au Conseil municipal qu'une source en forêt communale est en partie captée par deux particuliers. Elle propose de conclure une convention de concession de captage avec ces deux personnes et de charger l'ONF de rédiger et suivre ces conventions. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la conclusion de deux conventions de captage de source.

Bons de naissance - Conditions de participation de la commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser 20 € pour toute ouverture de livret A aux nouveau-nés et précise que l'ensemble des banques xertinoises susceptibles de délivrer un livret A sont concernées.

SMDEV Enfouissement ligne haute tension station de pompage

Mme le Maire fait part du projet concernant l'enfouissement du réseau électrique haute tension alimentant la station de pompage à la Basse-Mangin. Ces travaux sont susceptibles d'être financés au titre de la convention

Environnement et Cadre de Vie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la réalisation des travaux conformément au projet présenté, sous réserve de l'octroi de subventions.

Prestation de service - Définition du tarif horaire
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer forfaitairement à 15 € par heure le coût d'une prestation de ménage et de vaisselle dans le cadre des locations de salle à la demande du loueur (pour des cas exceptionnels) ou lorsque, suite à un état des lieux défectueux, il est né-

cessaire de nettoyer à nouveau.

INFORMATIONS DIVERSES Travaux et projets

Sécurisation du parking des écoles : l'étude de faisabilité est en cours et est menée par le Conseil Général.
Parc Résidentiel de Loisirs : une réunion a eu lieu avec M. Gérard, Architecte, qui doit revoir l'estimatif plus précisément afin de pouvoir lancer la consultation d'un maître d'œuvre.

Place de la Brasserie : le marché a été attribué à l'entreprise TRB pour un montant

de 178 119,08 € TTC, options comprises.

Divers

Mme le Maire informe les membres du Conseil de la demande de l'ASAC Vosgien pour que le 26^{ème} Rallye National Vosgien passe par les Hauts de Xertigny le 17 septembre 2011. Après discussions, et sous réserve que les sites soient sécurisés et remis en état, le Conseil est favorable à ce passage. Il demande toutefois que l'ASAC propose pour le prochain rallye un parcours sur un autre secteur.

Tous à l'eau !

Classe de mer à Douarnenez

Les élèves de CM1 et CM2 du centre et de Moyenal sont partis pour la classe de mer à Douarnenez lundi 11 avril à 5h15... pour un retour mercredi 20 avril à 9h30. Ils étaient logés au Centre ODCVL. Vous pouvez voir le récit de leurs différentes activités, ainsi que les pho-

tos, sur le site de l'école, puis sur la page des CM1, et celle des CM2 :

http://www.ac-nancy-metz.fr/ia88/XERTIGNY/ecole_de_xertigny/Accueil.html



Motoculteurs, tous en rang !

Portes grandes ouvertes

Le week-end des 9 et 10 avril, certains se sont reposés, d'autres promenés, mais quelques-uns ont probngé leur semaine de travail ! Les établissements THIRIAT, 485 route de Bains, tenaient leurs portes ouvertes,

exposant dans la cour des rangées impressionnantes d'autotractées, tracteurs, tondeuses et autres outillages. A l'intérieur du magasin, les jouets, répliques miniatur-



res à l'identique, s'alignaient à côté du buffet. Disponible pour renseigner les éventuels

acheteurs, toute la famille THIRIAT et le personnel avaient le sourire aussi radieux que le soleil ces jours-là. Plus d'excuse pour ne pas entretenir son terrain !



La sécurité en jouant

Prévention routière à l'école primaire

Sous le patronage de la Sécurité Routière, les classes de CM1 et CM2 des écoles de Xertigny se sont relayées pour s'exercer à la prudence et au code de la route, mardi 22 mars, dans la cour de l'école du Centre. Sur un circuit balisé de passages cloutés et de feux tricolores, les piétons et vélos devaient cohabiter et respecter les priorités sous la surveillance attentive d'une gendarme adjointe volontaire. Puis, retour en salle de classe pour un cours

théorique et des exercices sur table, menés par le Chef de Piste, un gendarme réserviste d'Epinal. Habitué de ce genre d'intervention, les gendarmes mettront un point d'honneur à sensibiliser les jeunes. La prise de conscience qu'ils doivent développer est double : la nécessité de vivre ensemble et partager la route en harmonie, mais aussi la vitesse à laquelle le danger peut arriver, même sur des



chemins familiers. Le côté ludique de cette journée a été largement apprécié, ce qui a facilité la transmission des messages.



Le CEL pendant les vacances :

Mardi 26/04 :

- **Théâtre** à la salle des fêtes de 17h à 18h30.

Mercredi 27/04 :

- **Aquarelle** au Château de 15h à 16h30.

Judi 28/04 :

- **Tennis**, sur les courts de 14h à 16h.
- Lectures, bricolages et gourmandises autour de Pâques avec la **bibliothèque**, pour les 3-6 ans à la salle Brugier de 15h à 16h30.

Lundi 2/05 :

- **Basket** au gymnase de 14h à 16h.

Mardi 3/05 :

- **Théâtre** à la salle des fêtes de 17h à 18h30.

Mercredi 4/05 :

- **Aquarelle** au Château de 15h à 16h30.

Judi 5/05 :

- **Tennis** sur les courts de 14h à 16h.
- Lectures, bricolages et gourmandises autour de Pâques avec la **bibliothèque**, pour les 3-6 ans à la salle Brugier de 15h à 16h30.

Et toujours...

La **pêche**, à l'étang du bois Beaudouin (départ devant le Château à 14h) **de 14h à 17h les mercredis 11/05, 25/05, 8/06 et 22/06.**

La **poterie**, en période scolaire, les **mercredis de 17h à 18h**, à la salle MJC.

Cinéma Mardi 26 avril - 20h30

« Les femmes du 6^{ème} étage »

film de Philippe LE GUAY.

Paris, années 60. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille « coincé », découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit... au sixième étage de son immeuble bourgeois.

Maria, la jeune femme qui travaille sous son toit, lui fait découvrir un univers exubérant et folklorique à l'opposé des manières et de l'austérité de son milieu. Touché par ces femmes pleines de vie, il se laisse aller et goûte avec émotion aux plaisirs simples pour la première fois. Mais peut-on vraiment changer de vie à 45 ans ?

Tout public.

Entrée: 5€ Adhérents ALEX: 4€



Bonjour M. Printemps !

M. Hiver au bûcher

Le 1er avril, plutôt que de noyer le poisson, les élèves du regroupement pédagogique Amerey-Moyenpal-Rasey ont, suivant leur tradition, brûlé « M.Hiver ». A 14h, déguisés et grimés, ils ont entamé leur marche à travers Amerey et Moyenpal, dans une chaleur plus estivale que printanière. De retour dans la cour de l'école, le Garde-Champêtre, Thierry HELAINE, a procédé à la mise à feu de M. Hiver, fabriqué avec soin par les « petits » d'Amerey. L'année dernière, c'était les « grands ».



Bourré de paille, il a majestueusement pris feu sous les hurras des enfants. Puis, ils se sont précipités à l'intérieur pour déguster et élire le meilleur beignet, réalisé par Julie PERRIN, la maman de Corentin, et enfin choisir les déguisements les plus réussis : Océane BOULAY en cow-girl et Arthur L'HOMÉ-BREJOT en petit policier.

Notes d'information

Arrêté préfectoral 964/08 du 26 décembre 2008.

Article 10 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme (...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En outre, comme indiqué dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental, dans les Vosges, ni particuliers ni professionnels ne peuvent procéder à l'élimination des déchets verts au moyen d'un feu réalisé en plein air. Ceux-ci doivent être acheminés vers une installation prévue à cet effet.

Amélie DAGNEAUX vous accueille du **lundi au vendredi de 13h30 à 17h00** au **Relais de Services Publics** de Xertigny, 2 bis rue du commandant St Sermin. Tél : **03.29.29.04.90**. E-mail : adagneaux@pays-epinal.fr Vous cherchez une information administrative, vous êtes en recherche d'emploi ... N'hésitez pas à la contacter!

N° 868917B - XERTIGNY - Chaudronnier(e) sur métaux.

Travaux d'assemblage de pièces d'acier selon plans de travaux avec découpe, pointage, perçage, soudure...). Expérience de 2 ans exigée. Emploi qualifié en intérim d'1 mois.

Salaires indicatifs de 9,50€ à 12€ brut/H, 35H hebdo, horaires variables. Veuillez téléphoner à : ACTUA - Mme GREDER Déborah 03 29 29 18 20.

N° 252728B - XERTIGNY - Opérateur(trice) sur Commande Numérique, conduite d'équipement d'usinage.

Expérience exigée d'1 an, intérim de 2 mois. Formation CAP, BEP ou équivalent Conduite Installation Industrielle ou Outillage souhaitée. Ouvrier qualifié, salaire indicatif 9€ brut/H, 35H/hebdo en 2*8. Veuillez vous présenter à : CRIT INTERIM - Mme TRAUT - 18 Av. du Mal de Lattre de Tassigny 88 000 EPINAL

Assemblée Générale Départementale

Conjoints Survivants

Dimanche 3 avril, l'Assemblée Générale de l'Association Départementale des Conjoints Survivants a nécessité pas moins de 4 cars pour acheminer les participants à la salle polyvalente. Les membres ont été accueillis par la Présidente, Mme Andrée MENGIN, qui a, en présence de nombreux élus, présenté

les rapports d'activités et financiers, globalement positifs, puis les projets 2011.

Pour beaucoup de veufs et veuves, qui sont soutenus, écoutés et guidés dans leur deuil par cette association, cette solidarité doublée d'une connaissance administrative des droits et démarches à accomplir constitue une aide précieuse. Après la réunion et un apéritif, un repas attendait les participants à Uzemain.



Un écrivain à la bibliothèque

Lecture et musique en toute intimité

Jeudi 31 mars, la Bibliothèque Municipale a organisé un après-midi « lecture musi-

cale » à la salle Brugirard, en invitant l'écrivain lorrain Gilles LAPORTE. Des extraits de ses œuvres étaient lus par Olivier DAUTREY et accompagnés par la contrebasse de Mathieu LOIGEROT. Cette lecture invitait à des débats variés avec le public xertinois. Un moment paisible et original de réflexion, que le petit comité présent a su apprécier.



DU MERCREDI 27 AVRIL AU SAMEDI 7 MAI www.magasins-u.com



SUPER U

Magasin
de
commerce

Rue de la vallée de l'Aître
XERTIGNY

OUVERTURE
LUNDI DE PÂQUES
DE 8H30 À 12H30 !

DES

REMISES

EN

CASCADE

1 PRODUIT
ACHETÉ*

- 20%

2 PRODUITS
IDENTIQUES
ACHETÉS*

- 30%

3 PRODUITS
IDENTIQUES
ACHETÉS*

- 40%

* Sur une sélection d'articles. Voir conditions en magasin ou dans le catalogue.



LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS